

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS  
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 05 FEVRIER 2025

N° de délibération : 09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq février à dix-huit heures, les membres du Bureau du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Varennes-Vauzelles, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 27
DATE DE LA CONVOCATION	29/01/2025
VOTE	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

**Étaient présents :**

Fabrice BERGER, Jean-Luc CLEAU, Sylvain COINTAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIFEAT, Eliane DESABRE, Sylvie FAVERIAL, Christophe FRAGNY, Matthieu GABET, François GAUTHERON, Rose-Marie GERBE, Éric GUYOT, Alain HERTELOUP, Françoise HERVET, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Lionel LECHER, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Maurice MALETRAS, Jacques MERCIER, Michel MONET, Alexis PLISSON, Patrick RAPEAU, Yves RAVET, Olivier SICOT, Christine VINGDIOLET

Monsieur Philippe CORDIER est nommé secrétaire de séance.

**OBJET : Approbation de la charte de prêt de la cuisine mobile « Orange »**

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial), le Pays a pour mission de soutenir les actions de prévention et de sensibilisation à la nutrition, l'alimentation saine et durable. Le projet de cuisine mobile est né d'ateliers avec des acteurs du territoire (animateurs de centre-sociaux, cuisiniers de cuisine collective et de restaurant, personnels de l'éducation nationale, élus, diététiciens, infirmiers...), constatant que l'outil existant sur le territoire (au centre social de Fourchambault) n'est pas conçu pour faire de grandes distances et reste donc sur le périmètre de la commune de Fourchambault, à quelques exceptions près. Ce projet de cuisine mobile poursuit un triple objectif :

- ✓ créer un outil de médiation pour sensibiliser à une alimentation saine et durable vers le public jeune mais aussi les publics plus précaires ou les publics des centres-sociaux, même les moins mobiles
- ✓ valoriser les produits locaux
- ✓ impliquer les jeunes de l'ESAAB et de l'ISAT (la création de l'outil faisant partie d'un projet collectif dans le cadre du cursus scolaire) et les sensibiliser à la thématique de l'alimentation.

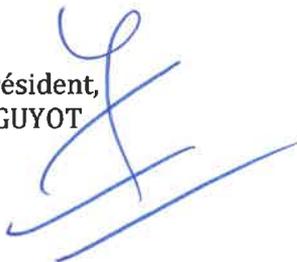
L'outil étant terminé et ayant été inauguré à l'occasion de la conférence de Maires du xx novembre, il convient de prévoir les modalités d'utilisation par les différentes structures du territoire (collectivités, centres sociaux...).

Un projet de charte de prêt a été élaboré (*cf annexe*).

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical :**

- valide la charte de prêt ;
- autorise le Président à signer les conventions de prêt, lorsque les conditions énoncées par la charte sont réunies.

Le Président,  
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication**  
**Fait et délibéré en séance du 05 février 2025**